

SUPERVISION, RÉGULATION, ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

DURÉE :
à préciser

■ OBJECTIFS

Créer ou développer une dynamique d'équipe en permettant à chacun de mieux comprendre le fonctionnement de celle-ci. Améliorer la communication.

- **PRÉREQUIS** : Pas de prérequis pour cette formation
- **PUBLIC** : Tout professionnel des établissements éducatifs, médico-sociaux ou sanitaires.

Programme

Dès les années 70, les équipes des secteurs social, éducatif et sanitaire se sont interrogées sur leurs pratiques professionnelles.

Elles se sont souvent rapprochées des groupes Balint et ont imaginé un modèle transposable du médical à l'éducatif, au médico-social, au sanitaire.

Aujourd'hui, toutes ces équipes se questionnent pour savoir s'il faut faire appel à la supervision, à la régulation ou à l'analyse des pratiques professionnelles...

La supervision se penche sur la relation entre le professionnel et l'utilisateur. Elle permet de prendre de la distance, du recul face à une situation problématique, de voir ce qui se joue au niveau individuel entre professionnel et utilisateur.

La régulation concerne elle, la relation entre professionnels. Elle permet de dénouer, de régler des dysfonctionnements, d'impulser une nouvelle dynamique.

L'analyse des pratiques professionnelles s'adresse à l'exercice professionnel. Il s'agit de se pencher collectivement sur des situations complexes, de penser l'accompagnement. Elle permet de diversifier les prises en charge.

Actuellement, se dégage une nouvelle forme d'accompagnement des équipes, modèle qui se situe aux confins des trois précédents. Il s'agit de groupe d'élaboration éducative, clinique.

FONCTIONNEMENT :

Une rencontre mensuelle, d'une durée de trois heures avec un engagement sur la durée d'une année renouvelable après le bilan de fin d'année. Cette durée peut toutefois être réduite, il peut alors y avoir des interventions ponctuelles (2 fois trois heures reconductibles dans le temps).



Faire de l'Emploi notre Label

Modalités et délais d'accès :

Intra : Dans vos locaux
Calendrier fixé avec le client

Dossier d'inscription à réaliser auprès de nos services

Coût de la formation

Intra : 144 € Nets / Heure / Groupe maximum 12 personnes)

Financement

Possibilité de prise en charge sur le **Plan de Développement des Compétences** de votre entreprise / établissement

Accessibilité

Si besoin, adaptation du contenu et des moyens en terme d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

- **INTERVENANT** : Formateur - Expert
- **ÉVALUATION** : Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Délivrance d'une attestation de formation

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les apports théoriques et les échanges se succéderont tout au long de la formation avec des contenus théoriques mais aussi des situations vécues par l'intervenant ou les participants. Remise d'un support de cours par personne.